

comme ces insectes nuisans qui s'éteignent après avoir amusé durant quelques jours les enfans & les fots. D'autres d'une utilité réelle & sensible marchent pour ainsi dire, dans le silence, se dérobent aux admirations de commande & aux éloges de convention; ce n'est qu'après avoir joui des bons effets de leurs ouvrages, qu'ils paroissent dans le public avec un genre de confiance que le seul mérite peut donner. Tel est l'auteur de ce recueil de maximes morales, que j'ai annoncé l'an 1771, sous le titre de *Poète des mœurs* \*. La première édition étant épuisée, le public en a souhaité une nouvelle, à laquelle Mr. l'abbé Blanchard a donné des soins particuliers. Non-seulement il a considérablement augmenté son ouvrage, mais il l'a perfectionné par des corrections pleines de discernement & de bonne critique. Je ne doute pas que ce nouveau travail, ne produise des fruits assortis aux intentions de l'estimable auteur. Toute leçon de sagesse est devenue odieuse dans ce tems de vertige & de licence. Tout frein est confondu avec la violence ou avec la superstition; il a fallu donner à la morale la propriété d'amuser; & c'est ce que Mr. B. peut se promettre de la multitude & de la variété des anecdotes par lesquelles il explique & appuie ses maximes. D'ailleurs ces leçons pratiques ont fait dans tous les tems plus d'impression que des sentences isolées & dénuées de faits. C'est ce qui faisoit dire à Severe-Sulpice, que les exemples abrégéient singulièrement la route que nous tracent les règles.

\* Juillet  
1771, p. 3.